

FABIEN ROUSSEL  
DÉPUTÉ DU NORD

ref. : FR 2021 - 286

Monsieur Xavier BERTRAND  
Président de la Région des Hauts-de-France  
Conseil régional des Hauts-de-France  
151 avenue du Président Hoover  
59555 LILLE Cedex

Bruay-sur-l'Escaut, le 17 novembre 2021

Monsieur le Président, *Xavier*

Dans le cadre de mes permanences et de mes déplacements en circonscription, je rencontre régulièrement des usagers de la SNCF qui empruntent, le plus souvent quotidiennement, le TER pour leurs déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail ou d'études.

Au fil des semaines, je reçois de plus en plus de plaintes d'usagers qui constatent une sévère dégradation du service public ferroviaire. Pour illustrer cette situation, je tiens à vous faire part de ce témoignage d'une habitante de Rumegies qui, chaque jour, a recours au train pour se rendre à son travail, à Lille.

Elle relate ainsi que, quotidiennement, des trains sont supprimés ou retardés, parfois même sans information préalable disponible sur l'application SNCF. De tels annulations ou retards se traduisent par une sur-occupation des trains accessibles au public, par l'allongement de la durée passée dans les transports ou encore par diverses mésaventures telles que des correspondances ratées.

L'absence de respect des horaires affichés par la SNCF occasionne des retards à répétition pour les usagers qui se retrouvent en difficulté face à leur employeur, arrivent en retard en cours ou ratent des rendez-vous médicaux.

Cette usagère du TER s'interroge par ailleurs légitimement sur la taille des trains aux heures de pointe. Ainsi se demande-t-elle s'il n'est pas envisageable de rallonger ces trains pour éviter que le public ne se retrouve entassé dans les quelques wagons disponibles, comme cela se passe chaque jour ? Sa remarque est d'autant plus pertinente que notre pays connaît toujours une situation sanitaire tendue, avec un rebond de la circulation du virus.

Cette salariée paie un abonnement à plein tarif. Si son employeur prend actuellement en charge 50% du coût de celui-ci, continuera-t-il pour autant à assumer cette charge pour voir ses employés arriver en retard, le matin, et repartir plus tôt, le soir, pour être sûrs d'avoir un train ?

Monsieur le Président, la colère des usagers du TER ne cesse de s'amplifier. Au lendemain de la COP 26, alors que les prix des carburants explosent et que les axes routiers sont saturés aux heures de pointe, il importe que la Région examine sans délai toutes les possibilités d'améliorer significativement le service public ferroviaire régional, en veillant au strict respect des horaires mais aussi à la qualité du service dû aux usagers du TER.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*bon = hi*

Fabien ROUSSEL  
Député du Nord